



Commune de CANY-BARVILLE

Objet de la consultation:

Ecole élémentaire Louis PERGAUD
20 Rue du Hôme, CANY-BARVILLE

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension d'un préau

REGLEMENT DE CONSULTATION

Maître d'ouvrage :

Commune de CANY-BARVILLE
Hôtel de Ville – 25 Place Robert Gabel
76450 CANY-BARVILLE

Pouvoir adjudicateur :

M. Jean-Pierre THEVENOT, Maire de la Commune

Date limite de réception des offres :

Vendredi 10 novembre 2017 à 12h00.

ARTICLE 1^{er} : ACHETEUR PUBLIC

Désignation de l'acheteur public : Commune de CANY-BARVILLE, représentée par Monsieur Jean-Pierre THEVENOT – Hôtel de Ville – 25 Place Robert Gabel – 76450 CANY-BARVILLE.

Type d'acheteur public : Collectivité territoriale – commune

ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHÉ

2.1 – Objet de la consultation

La présente consultation a pour objet :

Mission de maîtrise d'œuvre pour l'extension d'un préau

Il s'agit d'un marché de maîtrise d'œuvre.

2-2 - Etendue et mode de la consultation

La présente consultation est une consultation simple.

2-3 - Décomposition en phase

Le marché comporte deux phases :

Phase 1 :

- Etablissement d'un diagnostic technique et métré de l'état existant (EP)
- Conception des documents d'avant-projet (APS et APD)
- Dimensionnement et calcul de résistance poteau
- Constitution du dossier de permis de construire

Phase 2 :

- Réalisation d'un dossier Projet comprenant l'ensemble des éléments de consultation à destination des entreprises (DCE) et toute note technique s'y référant (PRO).
- Assistance à la passation du marché travaux (ACT) (ouverture des plis, analyse des offres...)

Phase 3 :

- Suivi de chantier et Direction de l'Exécution des Travaux (DET)
- Opération de réception AOR

ARTICLE 3 : FORME JURIDIQUE DU CANDIDAT

Les candidats peuvent présenter une offre soit en qualité de candidat individuel, soit en qualité de membres d'un groupement.

Un candidat ne pourra pas présenter plusieurs offres que ce soit en qualité de candidat individuel ou de membre d'un groupement.

En cas de groupement, la forme qui sera imposée en cas d'attribution est le groupement solidaire, la transformation du groupement interviendra lors de la mise au point du marché, le cas échéant.

ARTICLE 4 : CONDITIONS DES LA CONSULTATION

4.1 – Délai d'exécution de la mission

Phase 1 : rendu avant le vendredi 15 décembre 2017

Phase 2 : rendu avant le vendredi 30 mars 2018

Phase 3 : finalisation des travaux avant le vendredi 17 août 2018

4.2 – Délais de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

ARTICLE 5 : CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation est constitué des pièces suivantes :

- le présent règlement de consultation(RC),
- l'acte d'engagement (AE)
- le cahier des charges (CC)
- le bordereaux des prix unitaire (BPU)

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat sur demande écrite adressée par courrier, courriel ou télécopie :

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville – 25 Place Robert Gabel – 76450 CANY-BARVILLE -
Tél : 02.35.97.71.44 - Fax : 02.35.97.72.32
Mail: mairie@cany-barville.fr

ou téléchargeable sur <https://marchespublics.adm76.com> ou sur www.cany-barville.fr

ARTICLE 6 : PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en euros.

Les candidats auront à produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes signées par une personne dûment habilitée :

Candidatures :

- lettre de candidature et, le cas échéant, d'habilitation du mandataire par ses co-traitants (DC4) ;
- le bordereau de visite

Offre du candidat :

L'offre du candidat devra contenir :

- l'acte d'engagement complété et signé
- le Cahier des Charges accepté sans aucune modification et signé,
- le bordereaux des prix unitaire complété et signé,
- Méthodologie d'exécution et les références sous forme d'un mémoire de 4 pages recto verso maximum.

Ces pièces devront être dûment signées par la personne habilitée, et revêtues du cachet de l'entreprise.

ARTICLE 7 : MODALITES DE REMIS DES OFFRES

- Soit les offres pourront être remises à l'accueil de la maire sous enveloppe cachetée portant les mentions suivantes :

Offre pour le marché :
**« ECOLE ELEMENTAIRE LOUIS PERGAUD
Extension du préau»**

Jours et heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville :

Du lundi au jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Le vendredi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

- Soit les offres pourront être envoyées par courrier, exclusivement par pli recommandé avec accusé de réception à l'adresse ci-après :

Monsieur le Maire de Cany Barville
Hôtel de Ville – BP « F » – 76450 CANY-BARVILLE

Date limite de réception des offres :

Vendredi 10 novembre 2017 à 12h00.

Les dossiers qui seraient remis dans un autre lieu, ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus. Les plis peuvent être déposés sous forme dématérialisée sous le profil acheteur du site internet adm76.

ARTICLE 8 : VISITE DES LIEUX

Les soumissionnaires devront avoir impérativement visité les installations existantes. En l'absence de bon de visite, l'offre sera considérée comme irrégulière. Les demandes de visites se feront sur rendez-vous et devront être adressées à : Mme Sovany KEO au 02.35.97.73.79 ou au 06.17.18.03.36.

ARTICLE 9 : JUGEMENT DES OFFRES

Les offres seront appréciées en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Offre financière : 40%
- Méthodologie et réalisation des travaux : 50%
- Délais : 10%

ARTICLE 10 : MODALITES DE PAIEMENT

Ils seront financés sur les crédits budgétaires inscrits au budget primitif de la commune de Cany-Barville.

ARTICLE 11 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires d'ordre technique et/ou administratif qui leur seraient nécessaires, les candidats devront adresser une demande écrite au moins 5 jours calendaires avant la date limite de remise des offres.

Renseignements techniques :

Madame Sovany KEO – Directrice du pôle technique

Renseignements administratifs :

Madame Isabelle JOURDAIN - Directrice générale des services

Tél : 02.35.97.71.44

Courriel : mairie@cany-barville.fr

Fait à Cany-Barville, le ~~vendredi~~ 18 octobre 2017

Le Maire,



Jean-Pierre THEVENOT

Pour Le règlement de Consultation
Lu et Accepté
En date du.....
L'Entrepreneur